

L'Eurolucide

21 août 2018

La TVA réduite sur les produits reconditionnés



La TVA réduite sur les produits reconditionnés interdite par une directive européenne

Les produits reconditionnés s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire, permettant un cycle plus vertueux de réutilisation des produits. Contrairement à la fabrication du produit d'origine, l'activité de reconditionnement des produits crée bien souvent des emplois directement en France. Par ailleurs, au regard de la raréfaction des matières premières, cette tendance a un effet réel sur la transition écologique. Malgré tous ces avantages, il n'est pas possible d'appliquer une TVA réduite aux produits reconditionnés, du fait de la directive n° 2006/112/CE qui n'autorise l'application des taux réduits de TVA que pour certains biens et services.

Source : Assemblée nationale (14 août)

Cette directive européenne fait partie d'une nébuleuse de normes contraignantes qui ont un coût annuel énorme, que certains économistes estiment entre 40 et 60 milliards d'euros. Sortir de l'UE permettra une simplification administrative et stimulera l'économie.

France 2 a propagé dans son Journal télévisé de 20h, daté du 10 août 2018, la fausse information selon laquelle le président russe passerait ses vacances à se livrer de façon cruelle à la chasse au tigre. La chaîne de télévision publique a présenté comme « preuve », à ses millions de téléspectateurs, un cliché très connu des salles de rédaction et vieux de 10 ans, qui montre au contraire tout l'intérêt personnel que le président russe porte au programme de préservation du tigre de Sibérie, dont l'espèce est menacée. Comme l'avait indiqué l'AFP le 1er septembre 2008, en reprenant le reportage du quotidien des affaires Vedomosti, c'est Vladimir Poutine lui-même qui avait simplement endormi une tigresse en usant d'une fléchette hypodermique.



L'UPR demande au CSA de sanctionner France 2 pour avoir diffusé pour la 2e fois la même infox avérée à l'encontre de Vladimir Poutine.



130 surveillants de la prison de Gradignan mis à pied après le mouvement de contestation

Cette contestation avait eu lieu en janvier après l'agression au couteau de trois de leurs collègues par un détenu radicalisé. Les surveillants qui ne disposent pas du droit de grève, avaient déposé des arrêts maladie de contestation. L'administration pénitentiaire précise que ces sanctions ont été prises parce que les agents grévistes ont « mis en danger la sécurité des établissements pénitentiaires ».

Source : France Bleu (10 août)

Dans le monde de Macron, les petites frappes comme Benalla ont des suspensions fictives, alors que l'on sanctionne durement ceux qui exercent un travail difficile et risquent leur vie. Le gouvernement ne rend pas service à la Nation en humiliant ainsi ses serveurs.

Philippe Laurent : « Personne n'avait dit aux maires que les dotations baisseraient de manière aussi importante. »
Europe1 (14 août)



Personne ? Visiblement, Philippe Laurent – qui était bel et bien présent en tant qu'organisateur ! – n'a pas écouté le discours de François Asselineau lors de l'assemblée des maires de France au cours de la dernière campagne présidentielle le 22 mars 2017, qui les avait précisément mis en garde sur la baisse des dotations. Les européistes veulent détruire l'âme de la France. Et le secrétaire général de l'AMF est un menteur.